<u>COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2015</u>

1. SDE03: LOTISSEMENT DES DEUX RIVIERES:

Dissimulation des réseaux basse tension :

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

1/ d'approuver l'avant projet des travaux de dissimulation, présenté par Monsieur le Maire.

2/ de demander la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier.

3/ Prend acte de la participation communale au financement des dépenses à hauteur de **1432 Euros** lors des **10 prochaines** cotisations annuelles au syndicat, imputées sur le compte 6554 « contributions aux organismes de regroupement ».

Eclairage public:

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

1/d'approuver l'avant projet des travaux, présenté par Monsieur le Maire.

2/de demander la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier.

3/Prend acte de la participation communale au financement des dépenses à hauteur de 1328 Euros lors des 10 prochaines cotisations annuelles au syndicat, imputées sur le compte 6554 « contributions aux organismes de regroupement ».

2. VENTE DE DEUX LAVE-VAISSELLE:

Suite à l'acquisition d'un équipement professionnel le Conseil Municipal décide la vente de deux lave-vaisselle en l'état, au mieux disant. Les offres devront parvenir en Mairie avant le 30/09/2015.

3. ACQUISITION D'UN TRACTEUR TONDEUSE:

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et en conformité avec l'analyse de la Commission d'Appel d'Offres

DECIDE à l'unanimité de retenir l'offre de la société CLOUÉ S.A.S d'un montant de 22800 € TTC.

VALIDE la reprise de l'ancien matériel par la même société pour un montant de 4000 €.

4. MODIFICATION DU TABLEAU DE EFFECTIFS

Le Conseil Municipal créé un poste d'agent de maîtrise en remplacement d'un poste d'adjoint technique principal de 1 ere classe.

QUESTIONS DIVERSES

- > Analyse de la capacité d'autofinancement de la Commune.
- Examen des taux d'imposition des communes voisines en lien avec une réflexion sur les communes nouvelles.
- **Lecture des courriers de remerciements des associations pour les subventions** versées.
- Suite à une demande de riverain, l'aménagement paysager de l'îlots du parking du Cheval blanc sera revu.

La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le mercredi 16 septembre 2015 à 19 h 00 à la Mairie de MEAULNE.

